

CCAS - Centre Communal d'Actions Sociales

Notre commune s'engage à vos côtés et propose des dispositifs d'accompagnement, notamment via son Centre Communal d'Actions Sociales.

Le Centre communal d'action sociale de Cauville-sur-Mer intervient dans différents domaines :

- il gère la distribution de la banque alimentaire qui a lieu le mercredi tous les 15 jours pour les personnes bénéficiaires. Les colis sont récupérés au point de distribution de la mairie de Fontaine-la-Mallet et portés à domicile par un membre du CCAS. Une petite participation par foyer est demandée par la banque alimentaire ;
- en fin d'année, un secours en argent est versé aux personnes de plus de 75 ans inscrites sur la liste électorale. Le montant de cette aide est déterminé par les membres du CCAS en fonction des déclarations d'impôts fournies. Les personnes imposables ne peuvent en bénéficier ;
- des secours exceptionnels sont également versés au cas par cas pour les personnes en situation de grande difficulté ;
- il sert de relais dans la transmission des dossiers d'aide sociale, de COTOREP, d'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), des demandes de RSA, d'obligation alimentaire...

